

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 4 (1931)

Heft: 4

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Exemple de Francfort.

Le Dr. J. Gantner, rédacteur de la revue « Das Neue Frankfurt » a donné à Lausanne, sous les auspices de l'Atelier-Ecole Aubert, une conférence fort captivante et instructive. Il a su montrer, en un raccourci impressionnant, l'effort réalisé à Francfort, depuis la guerre, et tout particulièrement durant ces cinq dernières années, où l'on a construit 15.000 logements pour 50.000 personnes. Et, pendant cette période d'intense production, la conception que les architectes ont dû se faire du problème du logement n'a cessé d'évoluer sous la pression des mouvantes nécessités.

C'est ainsi que, dans la cité-jardin, la maison familiale a perdu tout caractère conventionnellement individualiste. Elle est devenue une unité-type organisée rationnellement en vue de sa fonction pratique. Elle s'est fondue dans le rang. Et le rang, lui-même, est devenu une unité, se multipliant, en un rigoureux parallélisme, suivant un rythme immuable, dans l'espace dévolu à la cité-jardin utilisé avec la plus stricte économie.

Les dernières traces de romantisme ont disparu de l'image que donnent les nouveaux quartiers d'habitation où tout est ordonné par une volonté concentrée, tendue vers un but unique; loger le plus vite, le mieux et le plus économiquement possible une population qui ne cesse de s'accroître.

Ailleurs, on a laissé cette population déborder en désordre du cadre de la vieille ville. La banlieue livrée aux entreprises rivales des spéculateurs présente partout le désolant aspect d'une ville à demi formée, dans une campagne à demi dévastée.

A Francfort, des édiles prévoyants ont eu le pouvoir de réserver tout autour du noyau compact de l'ancienne ville, une zone de verdure dans laquelle il ne peut être bâti que des édifices publics: écoles, musées, hôpitaux, bâtiments administratifs. Les quartiers d'habitation sont répartis au-delà de cette zone, reliés au centre de la ville par des voies de communication directes, et desservies par des moyens de transports rapides et économiques.

Mais la crise ministérielle qui sévit en Allemagne a pour terrible conséquence le chômage qui prend de jour en jour des proportions plus inquiétantes. S'il est difficile d'adapter le prix des loyers aux ressources des ouvriers qui peuvent travailler normalement, de quelle ingéniosité ne faut-il pas faire preuve pour mettre des logements à portée des chômeurs qui ne vivent que des subsides des communes ou de l'Etat? C'est pourtant à cette tâche ardue que doivent se vouer ceux qui ont charge de résoudre actuellement le problème du logement dans la plupart des grandes villes.

La recherche d'économie, poussée à ses dernières limites, aboutit au *logement minimum* dont l'unité de mesure est le lit. La *chambre*: deux lits, autour desquels la place nécessaire à la circulation et aux actes de la vie journalière, est calculée au plus juste. On va même jusqu'à superposer des couchettes comme dans les cabines des bateaux. La *cuisine*: c'est le fourneau potager, l'évier, la table, et l'armoire et la place pour évoluer de l'un à

l'autre. La *chambre commune* c'est la table de famille, des sièges à l'entour. Tout le reste est accessible. Mais pas un logis qui n'ait sa chambre de bain, si exiguë soit-elle, qui ne reçoive par de larges fenêtres air et soleil.

Et puis, toujours sous la pression de la nécessité des habitations, qui juxtaposaient dans la cité-jardin, doivent se superposer.

Au lieu de diviser une surface donnée de terrain par des avenues, de répartir les logements horizontalement, en rangées de maisons ayant chacune leur petite bande de jardin, on estime plus judicieux d'élever, au centre de la même surface, une seule maison renfermant, en de multiples étages, un nombre égal, sinon supérieur, de logements qui tous bénéficient d'un même grand espace de verdure où circule l'air et le soleil à profusion.

Et voilà comment on passe de la cité-jardin aux villes-tours. Mais l'évolution ne s'est pas produite aussi simplement et rapidement que nous l'indiquons ici.

Le sujet est vaste et complexe. Nous y reviendrons. En attendant, il faut remercier M. Gantner de nous avoir instruit par l'exemple de Francfort.

F. G.

Correspondance

En réponse à notre article: « Comment chauffer notre eau », paru dans le numéro de mars, nous publions la lettre qui suit :

La question posée dans le numéro de mars de l'*Habitation* est intéressante.

Jusqu'à ces dernières années j'ai fait poser des appareils à accumulation chauffés par l'électricité. C'est propre, pratique, mais un peu cher.

Il y a deux ans, sur l'insistance d'un propriétaire j'ai fait poser une vingtaine de bouilleurs à gaz, provenant d'une maison d'Olten; ces appareils semblaient donner satisfaction sur d'autres chantiers.

Le résultat a été absolument désastreux, les appareils ne fonctionnaient pas comme promis, de plus ils s'oxydent, les veilleuses s'éteignent, ce qui risque de provoquer des accidents.

L'oxydation de toutes parties métalliques est frappante dans les locaux où sont placés ces appareils, les fers rouillent, les parties nickelées ternissent, ce qui occasionne des réclamations aussi nombreuses que désagréables.

Vu l'oxydation qui se produit dans les locaux où sont placés ces appareils et ceux adjacents, je ne puis admettre qu'ils soient hygiéniques.

Je ne suis pas le seul à avoir fait d'aussi mauvaises expériences, et jusqu'à preuve du contraire, je ne pourrai admettre de tels appareils sur mes chantiers.

Je ne puis que mettre mes confrères en garde.

René CHAPALLAZ, architecte, F.A.S.

La Chaux-de-Fonds.

(Les opinions émises par nos correspondants n'engagent pas le Comité de rédaction.)